



DCM N° 23 /2026

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Département de LA SAVOIE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

**COMMUNE de
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. LAZZARO Dominique, MAIRE.

- MEMBRES PRÉSENTS : MM. -BIGNARDI Martine – CHANUT Lionel - CLAPPIER Yves - CLÉMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique -DAMEVIN Doriane - DEJEAN Jocelyne -GARIBALDO Yves – LOSCHI Bernadette – NICOL Kévin - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly-

- MEMBRE ABSENT : NÉANT

- Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

27/03/2026

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

03/04/2026

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

21/04/2026

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

21/04/2026

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

-EN EXERCICE : 15

-PRÉSENTS : 15

-VOTANTS : 15

.....
OBJET : DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.).

Délibération du Conseil Municipal N° 23/2026

Votants : 15

15 voix POUR

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner les délégués auprès du COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.).

Sur proposition de M. Le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉSIGNÉ les deux délégués auprès du COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.).
 - Délégué ÉLU : M. LAZZARO Dominique, MAIRE.
 - Déléguée AGENT : Mme FRÈNE Myriam, Secrétaire Générale de Mairie.

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, le 20 avril 2026.

M. LAZZARO Dominique,

Mme COMBET-BLANC Françoise

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

Secrétaire de Séance

